



Mise en location

Abbecourt : 7 pavillons neufs

7 familles ont emménagé après la journée d'accueil organisée le 20 mars. En présence du maire, Jean-Jacques Anthéaume, les locataires ont effectué l'état des lieux de leur logement et ont reçu les clés. Ces pavillons neufs construits rue du Pont au Bray, sont de type 4. L'OPAC de l'Oise a pu concrétiser cette opération grâce au soutien de la municipalité et de ses partenaires financiers : l'État, le Conseil départemental de l'Oise, l'EPFLO et la Caisse des Dépôts.



Espaces verts Le saviez-vous ?

La taille des haies est soumise à la réglementation européenne des oiseaux et des espèces protégées. C'est pourquoi l'entreprise qui réalise la taille des haies sur votre patrimoine peut être amenée à interrompre la taille à un endroit précis et à la reprendre quelques mètres plus loin si elle constate la présence d'espèces protégées. Toute destruction d'œufs, de nids... et de manière générale, l'altération ou la dégradation des habitats naturels sont interdites par le Code de l'Environnement (art. L411-1). La taille ne doit pas intervenir durant la période de mars à juillet inclus. Par ailleurs, la présence de lierre dans les massifs de fleurs est un moyen de lutter contre la pousse des mauvaises herbes sans utiliser de pesticides, néfastes pour l'environnement. L'entreprise doit contrôler et maîtriser la pousse de ce végétal pour le maintenir en place.



Jugement Compiègne

Si tout locataire a, bien entendu, des droits, il a aussi des devoirs, parmi lesquels la jouissance paisible des lieux donnés à bail. Pour y avoir contrevenu, un locataire compiégnois a été expulsé de son appartement, conformément au jugement du tribunal judiciaire de Compiègne du 27 février 2025. Dès 2019, l'OPAC de l'Oise avait tenté de lui rappeler ses obligations, mais en vain, puisque les nuisances sonores diurnes et nocturnes ont perduré.



Loyer Prendre de nouvelles habitudes

Les usages pour payer votre loyer changent ! Avant l'été, les TIP (titre interbancaire de paiements) figurant en bas des avis d'échéance vont disparaître. L'OPAC de l'Oise vous invite à régler votre loyer et charges par d'autres moyens :

- prélèvement automatique : gratuit et simple ! Le montant du loyer figurant sur votre avis d'échéance est débité de votre compte bancaire à la date qui vous convient, le 1er, le 5, le 10 ou le 15 du mois. Pour bénéficier de ce mode de règlement, adressez-vous aux services de l'OPAC de l'Oise.

QUI DE CES 2 LOCATAIRES PAIE SON LOYER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?



- carte bancaire :

- par téléphone en composant le 03 44 79 50 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ;

- sur le site Internet www.opacoise.fr ;

- sur l'application mobile de l'office (disponible sur IOS ou Android) ;

- au guichet de votre agence ou du siège.



ET SI C'ÉTAIT DE LA VIOLENCE CONJUGALE ?

Parfois j'ai peur de rentrer
Il m'a dit qu'il allait changer
J'ai peur pour mes enfants
On a tout construit à deux
Je l'aime tellement
Il est très jaloux

3919 
Vous avez besoin d'aide ?
Les écoutantes du 3919
sont là pour vous répondre

Découvrez les associations proches de chez vous 

Le 3919 est le lieu d'accueil, gratuit et anonyme, destiné aux femmes victimes de violence conjugale. Un lieu pour aller chercher de l'aide, pour se faire accompagner et pour se faire entendre. Le 3919 est un service de l'État, financé par le budget de l'État et le budget de la Région.

M. HENRI (D. BENOIST)
17 avenue de la République - 77000 Meaux
Tél : 03 20 20 20 20 / 115 (hors service le 24 heures)

  

3919 : un numéro face aux violences

210 098 femmes ont été victimes de violences conjugales en 2022. Parmi elles, 118 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Cela

représente une femme tuée tous les trois jours. Que faire lorsqu'une femme est victime de violences conjugales ? Composez le 3919. C'est un numéro d'écoute anonyme, accessible aux personnes sourdes et malentendantes, disponible en 200 langues et gratuit depuis un poste fixe ou un mobile. Les écoutantes répondent 7j/7 et 24h/24. Si vous êtes victime ou témoin de faits de violences conjugales, les écoutantes du 3919 sont là pour vous aider.



Méru Des actions pour la sauvegarde des hirondelles

Dans le cadre des travaux de réhabilitation thermique de 136 appartements, avenue Saint-Exupéry, un écologue est intervenu pour la mise en place de mesures destinées à préserver les hirondelles. L'OPAC de l'Oise respecte ainsi la réglementation, en partenariat avec l'association Picardie nature. Seront ainsi installés 84 nids artificiels avec des planchettes anti-salissures : la moitié sous les avancées de toit et l'autre moitié dans les angles des fenêtres. Un bac à boue doit également être mis en place. Pour sensibiliser les locataires à la préservation des hirondelles : il y aura un panneau d'information et une distribution de plaquettes.



Encombrants Bonnes résolutions



Prenons soin ensemble des espaces extérieurs en ne déposant pas d'encombrants n'importe où. Pour vous en débarrasser, il y a 2 solutions :

- la déchetterie, renseignez-vous auprès de votre intercommunalité : Communauté de communes du Vexin-Thelle, Communauté de communes des Sablons, Val Parisis Agglo, Communauté de communes Haut Val d'Oise, Communauté de communes de la vallée de l'Oise et des 3 Forêts, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Communauté d'agglomération Plaine Vallée ou Communauté de communes Sausseron impressionnistes ;
- la collecte en porte-à-porte ou sur rendez-vous est proposée par certaines intercommunalités.

Infos travaux



Méru et Chambly

Coup de neuf dans les cages d'escaliers

En février, ont été réceptionnés les travaux de peinture réalisés dans les cages d'escaliers de l'immeuble Ambre, dans le quartier de la Nacre, à Méru. Ce chantier réalisé par une équipe de l'association d'insertion Élan-CES, a permis de moderniser, non seulement les cages d'escaliers, mais aussi les murets extérieurs et les rambardes d'accès au sous-sol. Parallèlement, Élan-CES intervient depuis mi-février dans le quartier de la Marnière, à Chambly. Là encore, l'équipe de l'association repeint les cages d'escaliers de l'immeuble 2, 26 et 28 rue Marc Seguin. Ces travaux sont financés par l'OPAC de l'Oise avec le soutien de l'État et du Conseil départemental de l'Oise.



Action gardien

Travaux de printemps

Vos gardiens mobilisés pour améliorer votre cadre de vie ! Zinah El Ouzali a procédé au remplacement des tapis des 3 halls d'entrée aux 19, 21 et 23 rue Michel Strogof, à Cergy-le-Haut. À Saint-Leu-la-Forêt, les



tapis à armatures ont également été renouvelés aux 17, 19 et 21 avenue des Diablots.



À Neuilly-en-Thelle, Yassine Allal a profité des beaux jours pour passer le nettoyeur haute pression à la résidence senior services, impasse Nadège Mora.

Renseignements : 03 44 79 50 50



Cires-les-Mello/Le Tillet

Des travaux et des études en 2025

Alors que le chantier d'adaptation des salles de bains va s'achever cette année dans 2 appartements de l'immeuble Anémones, au Tillet, une autre opération a débuté, pour 4 mois, dans le bâtiment Héliotropes. Il s'agit de travaux sur les façades et dans 2 appartements qui avaient été sinistrés. Parallèlement, l'OPAC de l'Oise a lancé des études techniques pour remplacer les radiateurs et pour renouveler les réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans le quartier. En 2025, d'autres études vont être réalisées pour envisager une réhabilitation thermique des immeubles afin de réduire les consommations d'énergie. Après consultation des entreprises, les travaux pourraient débuter en 2026.

